

En hébergeant 3.200.000 étrangers la France bat tous les records de l'hospitalité en Europe

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

40.000 chômeurs étrangers

Quel est le nombre des étrangers résidant en France ?

Sur ce point, il faut nous contenter des chiffres déterminés par le dernier recensement de la population qui remonte à 1936. Ce recensement accusait 2.563.000 étrangers contre 2.891.000 en 1931. Cette légère diminution du nombre des étrangers provient uniquement de la crise économique. Mais, depuis deux ans, on a pu constater un nouvel afflux d'immigrants. Selon les chiffres fournis par M. Georges Bonnet, le 14 janvier dernier, au comité pour les réfugiés, il ne faut pas fixer à moins de 3.200.000 la population des non-Français résidant dans la métropole, soit huit pour cent de la population globale.

Et encore ne sont pas compris dans ce chiffre ni les nombreux irréguliers dont nous parlions il y a un instant, ni les naturalisés récents, ni, bien entendu, les touristes qui, eux, représentent une catégorie d'étrangers à qui nos frontières ne seront jamais assez largement ouvertes.

Il ressort de ces chiffres que la France est le pays d'Europe qui héberge le plus d'étrangers. Il est fatal que, dans une nation où les décès sont en excédent sur les naissances, l'afflux de ces étrangers vienne combler les vides. A cet égard, toutefois, une remarque s'impose. En 1921, c'est-à-dire à l'époque où les besoins de main-d'œuvre étaient les plus grands, notamment pour la reconstruction des régions dévastées, il n'y avait que 1.523.000 étrangers résidant en France, soit une proportion de 3,9 % contre 8 % aujourd'hui !

Il s'en faut, d'ailleurs, que tous ces étrangers aient en France un emploi régulier leur permettant de vivre de leur travail. En 1931, sur les 2.891.000 étrangers déclarés, on comptait 1 million 600.000 travailleurs. Avec la crise, 265.000 d'entre eux sont retournés chez eux. Il n'en resterait donc que 1.300.000 environ. Mais il est bon de noter que, dans ce nombre, figuraient, en 1937, 40.000 chômeurs inscrits.

21 0/0 des assassinats sont le fait d'étrangers

La proportion des étrangers sans emploi régulier est représentée par ce qu'on appelle les apatrides et les réfugiés politiques. Ces réfugiés bénéficient de mesures spéciales répondant à un sentiment d'« humanité » qui est bien trop dans les traditions généreuses de la France pour qu'on puisse le critiquer. C'est un geste, à la fois français et chrétien — le noble appel que Son Eminence le cardinal Verdier a lancé en faveur de ces malheureux persécutés à la recherche d'une patrie — qui a longtemps retenti dans toutes les consciences catholiques — que d'ouvrir les bras aux réfugiés politiques. Combien sont-ils ? Dans les discours auxquels nous venons de faire allusion, M. Georges Bonnet en estime le nombre à 200.000. Rien que d'Allemagne, il nous en est venu 100.000 au moins.

Mais, à cette seconde catégorie d'étrangers, il faut, nous l'avons vu, en ajouter une troisième, celle des irréguliers et des clandestins qui ne vivent souvent que d'expéditions et se révèlent à l'occasion, de dangereux éléments de désordre. On retrouve la main d'agitateurs étrangers à chaque « coup dur », à la manifestation pour Sacco et Vanzetti, aux scènes de violence de pillages qui accompagnèrent l'explosion populaire de février 1934, à Clichy, etc. Les statistiques montrent que 21 % des assassinats et 18 % des vols qualifiés sont commis par des étrangers. Proportionnellement à leur nombre, ceux-ci ont donc à leur passif deux fois et demie plus de crimes que les Français.

25.000 naturalisés par an

La concurrence que les étrangers font en France même aux citoyens français dans certaines branches commerciales et dans les professions libérales a trop de fois motivé des protestations pour que nous ayons besoin d'y insister. N'a-t-on pas cité une commune du département de la Seine où le nombre de médecins étrangers est le double de celui des médecins français ? Les charges que les étrangers vivant en France font supporter à la collectivité sont énormes. Rien que pour le département de la Seine, les chômeurs étrangers coûtent de 70 à 80 millions par an. Si l'on pouvait faire le compte des frais d'hospitalisation, d'assistance médicale gratuite, de justice, de police et d'enseignement qu'entraînerait un total annuel de plusieurs milliards.

L'immigration « organisée » qui concerne les travailleurs italiens, polonais et tchéco-slovaques ne présente pas les mêmes inconvénients que l'immigration anarchique. Ne constate-t-on pas, toutefois, sans inconvénient, que, dans un département-frontière comme les Alpes-Maritimes, la proportion des étrangers — Italiens pour la plupart — soit de 22 % ? Cette proportion tombe à 20 % dans le Pas-de-Calais, à 8,4 % dans le Nord et à 7,4 % dans la Seine.

Le cadre, forcément limité, de cet article ne nous permet pas de dire un mot des naturalisés. Les naturalisations — il n'y en a pas moins de 25.000 par

A L'EXPOSITION DU PROGRES SOCIAL A LILLE (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Allocation de M. Delattre, ministre du Travail de Belgique

Avant de poser la première pierre du pavillon qui s'élèvera derrière le grand palais de la Foire commerciale, M. Delattre, ministre du Travail de Belgique, souligna l'importance de la participation de son pays à l'exposition. La Belgique entend ainsi montrer ses réalisations dans le domaine social. Une série de conférences sera d'ailleurs donnée dans le Nord et l'Est, à cette occasion, sur les problèmes sociaux que la Belgique veut résoudre. M. Delattre exalta ensuite l'amitié franco-belge.

Allocation de M. Pomaret

M. Pomaret précauta des réalités de la vie de la France et de la Belgique sur le plan du progrès social. « Nos deux pays, dit-il, ont le même idéal, l'aspiration d'un véritablement social. L'exposition de Lille sera, comme celle de Liège, une occasion nouvelle d'échanger les suggestions et les réalisations. »

La réception à l'hôtel de ville

Les personnalités se rendirent ensuite à l'hôtel de ville où elles furent reçues par M. Saint-Venant, député-maire de Lille. En saluant les représentants de la Belgique, M. Saint-Venant exprima l'idée que la participation belge à l'exposition était indispensable, afin de ne rien négliger de ce qui peut resserrer les liens d'amitié entre nos deux pays en ces heures où la même menace pèse sur eux. L'union de la France et de la Belgique dans leur commune horreur de la violence doit être un des éléments de paix.

Parlant plus directement de l'exposition, le député-maire de Lille déclara que la présence de M. Pomaret était une preuve de la confiance que nous avons en l'exposition de Lille, et qu'elle nous encourageait à poursuivre nos efforts pour que l'exposition soit la plus belle et la plus utile que nous ayons jamais vue.

Allocation de M. Marck, ministre belge des Transports

M. Marck, ministre belge des Transports, après avoir témoigné de l'amitié sincère des Belges pour les Français, s'exprima en ces termes : « Une politique internationale, volontairement désintéressée, d'indépendance et de neutralité ne signifie pas une politique d'égotisme. » Il faut que les Français sachent qu'ils n'ont pas d'ennemis, mais qu'ils ont des amis.

Le banquet

Un déjeuner fut servi à 12 h. 30 au Carlton. Des toasts furent échangés, des discours prononcés par MM. Matern, commissaire général du gouvernement belge, et M. Delattre, ministre du Travail de Belgique.

M. Léon Jouhaux expose à la Bourse du Travail de Lille de redressement économique du pays

Dimanche matin vers 10 h. 30, s'est déroulée à la Bourse du Travail de Lille, une réunion des délégués cégétistes de la région. M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., qui devait exposer son plan de redressement économique du pays. Cette réunion était présidée par M. Georges Dumoulin, secrétaire général de la C.G.T. de Lille.

Après avoir présenté ses vœux aux acolytes et à leur famille, ce dernier présenta l'activité du mouvement ouvrier en France au cours de l'année 1938, et relata les entretiens qu'il avait eus avec plusieurs parlementaires, au sujet des revendications des anciens R.A.T. Ces entretiens ont abouti à un accord sur le point de la retraite, et à la signature de la loi sur la retraite.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Après avoir répondu à des questions posées par le public, M. Jouhaux déclara que le mouvement ouvrier en France est en pleine prospérité, et qu'il a pour tâche de poursuivre son œuvre de redressement économique du pays.

Aujourd'hui, lundi 23 janvier :

Aujourd'hui : saint Raymond ; demain, saint Babylas. 7 h. 34 : coucher, 18 h. 31. Lune : Premier quartier le 28. Bulletin météorologique pour la journée du 23 janvier Nord : mauvais temps, pluie intermittente séparée par de faibles éclaircies ; vent de Sud-Ouest modéré à assez fort ; régulier ; le maximum de température sera en faible hausse par rapport à la veille.

La réunion trimestrielle des Anciens Elèves de Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Estaimpuis

Dimanche matin, à 10 heures au pensionnat Saint-Jean-Baptiste de la Salle à Estaimpuis, la réunion trimestrielle des anciens élèves de cet établissement.

L'assemblée annuelle des Anciens Combattants belges

Hier matin, dimanche, dans la grande salle de la « Brasserie des Orphéistes », 128, rue de la Gare, le groupement local des Anciens Combattants belges a tenu son assemblée annuelle.

AVEZ-VOUS ESSAYÉ LE NOUVEAU BLANCO SIMPLE (extra d'oxygène) ?

Le soir, concert de l'Association symphonique du Conservatoire

Le virtuose accordéoniste Léon Fermoit se produira ce soir à Radio P.T.T. Nord

Les conférences de la Société des Jardins populaires

La jeunesse de l'Empire français

Naissance

L'Empire français et sa défense

Un maréchal des logis motocycliste

Le corps d'un jeune ingénieur disparu de Denain est repêché à Prouvy

MALADE DANS LA RUE. — Au cours de la soirée de samedi, un pensionnaire de l'Asile de la Folie, M. Edmond Deloigne, s'est trouvé malade alors qu'il se trouvait boulevard de Strasbourg. Il fut relevé dans un café voisin et la police, avisée, fit transporter le malade à l'Hôpital dans la voiture d'ambulance.

Un vélomoteur disparait. — Au cours de la soirée de samedi, M. Eugène Renard, 35 ans, polisseur, domicilié 257, rue Jules-Guesde, s'était rendu à la Caisse

de camarades. Il termina en donnant lecture d'un article relatif aux travaux de la commission interministérielle, article que nous publierons d'ailleurs sous peu.

Le rapport financier du trésorier fut ensuite approuvé et la réunion se termina par le tirage d'une tombola et le renouvellement de la commission. Furent élus à l'unanimité : MM. Maurice, président actif ; Desmet, président honoraire ; Henri Leblanc, vice-président ; O. Delvare, secrétaire ; Victor Desmettre et Camille De Decker, commissaires.

SOARDS !

Sachez que quel que soit votre degré de surdité, un article spécial de Paris vous trouvera le PHONOPHONE qui vous conviendra. Pour cela, assistez à la conférence GRATUITE des nouveaux modèles, le 14 janvier, aux Etablissements Frisner-Dennin, optique médicale et industrielle, 20 bis, Grand Place, à Roubaix. — Remboursement partiel par les Assurances Sociales. 43933

Le virtuose accordéoniste Léon Fermoit se produira ce soir à Radio P.T.T. Nord

Les conférences de la Société des Jardins populaires

La jeunesse de l'Empire français

Naissance

L'Empire français et sa défense

Un maréchal des logis motocycliste

Le corps d'un jeune ingénieur disparu de Denain est repêché à Prouvy

MALADE DANS LA RUE. — Au cours de la soirée de samedi, un pensionnaire de l'Asile de la Folie, M. Edmond Deloigne, s'est trouvé malade alors qu'il se trouvait boulevard de Strasbourg. Il fut relevé dans un café voisin et la police, avisée, fit transporter le malade à l'Hôpital dans la voiture d'ambulance.

Un vélomoteur disparait. — Au cours de la soirée de samedi, M. Eugène Renard, 35 ans, polisseur, domicilié 257, rue Jules-Guesde, s'était rendu à la Caisse

d'épargne, rue du Château, laissant son vélomoteur à la porte de l'établissement. Peu après, quand il en sortit, la machine n'était plus là.

Une plainte a été déposée et l'on recherche le voleur.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence, ce lundi 23, rue du Pays, à Roubaix, de 17 à 18 h., pour vos renseignements.

ORGANISME DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce lundi 23, à 19 h., au siège.

L'Assemblée générale de l'Amicale des anciens et anciennes élèves des écoles libres

Dimanche à 15 h. 30, dans la salle des fêtes de la Salle-Angustin s'est déroulée, sous la présidence de M. le chanoine Baillieux, doyen de Lannoy, l'Assemblée générale de l'Amicale des anciens et anciennes élèves des écoles libres.

Lecture des statuts de l'Amicale fut d'abord lue par M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

L'Assemblée générale de l'Amicale des anciens et anciennes élèves des écoles libres

Dimanche à 15 h. 30, dans la salle des fêtes de la Salle-Angustin s'est déroulée, sous la présidence de M. le chanoine Baillieux, doyen de Lannoy, l'Assemblée générale de l'Amicale des anciens et anciennes élèves des écoles libres.

Lecture des statuts de l'Amicale fut d'abord lue par M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.

Après l'élection des membres de la commission, M. Baillieux remercia l'assistance de la confiance qu'elle témoignait au comité et lança un appel en faveur de la séance organisée pour avril prochain au profit de la caisse de l'Amicale.

Lecture d'un rapport de M. René Desmettre, président de la distinction que vient de lui décerner S. Em. le cardinal Liénart, la médaille de l'enseignement libre qu'aux applaudissements de l'assistance M. de Goyen remit ensuite à M. Verschère.

M. le chanoine Baillieux ne manqua pas d'adresser ses encouragements aux dirigeants de l'Amicale qu'il félicita de leur dévouement, puis M. René Desmettre présenta les rapports moral et financier qui furent approuvés.